

RESEAU 2014

Pour la période du 15 au 20 mai (semaine 21), **41 parcelles de maïs** ont été observées dans le cadre du réseau BSV région Centre.

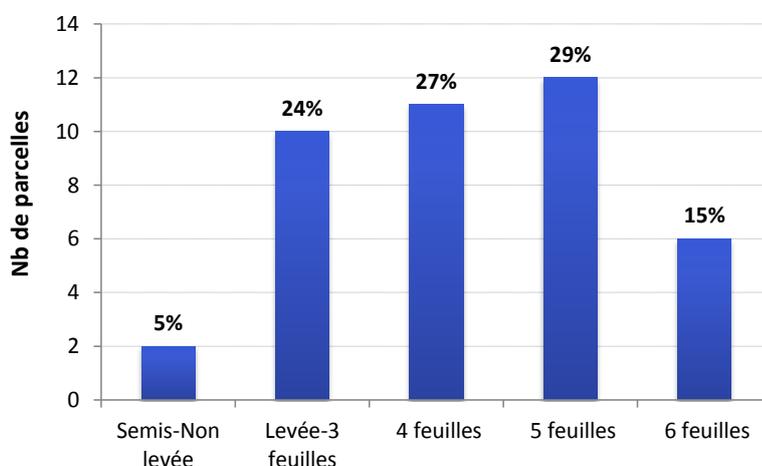
STADES DU MAÏS

Les parcelles sont désormais levées.

Les plus avancées (15% des parcelles observées) sont au stade 6 feuilles. L'année dernière à la même époque, la totalité des parcelles se situait entre la levée et 4 feuilles.

La répartition géographique des stades est présentée en annexes (*Stades des parcelles référencées en semaine 21*).

Stade des parcelles de maïs observées
Semaine 21



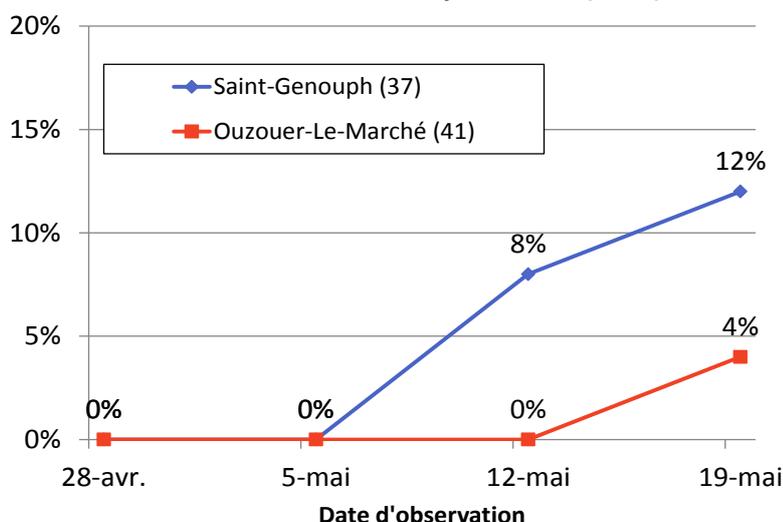
PYRALES

Chrysalidation

Les suivis de chrysalidation des larves de pyrale permettent de prévoir l'émergence des papillons. Les chenilles hivernantes se transforment en nymphes aux mois de mai-juin. Les suivis de chrysalidation se poursuivent sur les 2 sites (Saint-Genouph-37 et Ouzouer-le-Marché -41).

- A Saint-Genouph, le **taux de chrysalidation est de 12%**.
- A Ouzouer-le-Marché, la première chrysalide a été observée hier. Le **taux est de 4%**.

Evolution du taux de chrysalidation (2014)



Bulletin rédigé par ARVALIS - Institut du végétal avec la participation de la Chambre d'Agriculture du Loiret et à partir des observations réalisées cette semaine par : AGRIAL, AGRICULTEUR, AGRIDIS LEPLATRE SA, AGRINEGOCE SAS, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, ASTRIA BASSIN PARISIEN, AXEREAL - EPIS CENTRE, CA 28, CA 36, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, FDGDON37, FDGEDA DU CHER, FREDON CENTRE, UCATA.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Suivi des vols

Le réseau de piégeage des pyrales (par phéromone) se met en place depuis la semaine dernière. Un piège lumineux sera également suivi à Binac (41). Ces pièges permettront de suivre la dynamique de vol des papillons pour chaque secteur de la région Centre (Beauce, Perche, Champagne Berrichonne, Gâtinais, Sologne, Val de Loire et Touraine). 24 pièges ont été relevés cette semaine. Les **premiers papillons ont été capturés en Champagne Berrichonne** (cf. Annexe *Relevé des pièges pyrale de la semaine 21*) :

- 2 papillons à **Saint-Aubin le 14 mai**.
- 3 papillons à **Brécly le 19 mai**.

Papillon de pyrale
Ostrinia nubilalis



Crédit photo : ARVALIS – Institut du végétal

Indications climatiques

La **somme des températures en base 10** constitue un bon indicateur de la précocité du début des vols de pyrale, en complément des suivis de chrysalidation et des relevés de piégeages (cf. Annexe : *Somme des températures en base 10 (depuis le 01/01/2014)*).

Les tendances observées la semaine dernière se confirment : les températures de mai sont proches des normales saisonnières. Il existe toujours des écarts à la médiane hétérogènes selon les zones :

- Cet écart est **négatif** pour la zone de Châteauroux (-22°C. jour), soit **un retard de 5 jours** par rapport à la médiane.
- Il est **nul** pour les zones de Blois et Orléans.
- Il est **positif** pour les secteurs de Chartres, Bourges et Tours (+9 à +30°C.jour), soit **une avance de 2 à 7 jours**.

Les premières captures de pyrales des 16 et 19 mai derniers confirment **une émergence des papillons plus précoce cette année** qu'en 2012 et 2013.

SESAMIES

Contexte d'observation

A ce jour, **aucune capture de sésamie** n'a été observée sur 2 pièges relevés.

LIMACES

Contexte d'observation

De la levée au stade 6 feuilles, on observe des dégâts sur feuilles (perforation inter-nervaire). Des traces de mucus sont visibles sur la plante ou le sol.

Etat général

Cette semaine, les attaques de limaces sont signalées dans 8 parcelles :

- 6 parcelles situées dans L'Eure-et-Loir, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret) présentent des traces (dégâts <1%),
- 2 parcelles du Loiret présentent des dégâts < à 20%,
- Des dégâts plus importants (>=20%) ont été observés dans une parcelle du Cher.

Attaques de limace sur maïs
Loir-et-Cher (12/05/2014)



Crédit photo : ARVALIS – Institut du végétal

Prévisions

Les populations de limaces se maintiennent et les conditions humides prévues pour les prochains jours seront favorables à leur activité. Une surveillance régulière est recommandée pour les parcelles dont le stade se situe entre la levée et 6 feuilles.

PUCERONS

Metopolophium dirrhodum :

Rien à signaler cette semaine.

Sitobion avenae :

Suivi en culture : deux parcelles sur les secteurs Champagne Berrichonne (à Coings) et Val de Loire (à Vennecy) sont signalées avec 1 à 10 pucerons *Sitobion a.* par plante. Ces parcelles se situent entre la levée et 3 feuilles. **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**

Seuil de nuisibilité et auxiliaires

<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirrhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules.</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Crédit photo : AGPM

La présence d'auxiliaires a été signalée dans 3 parcelles :

- Coccinelles adultes à Vennecy (45),
- Pucerons parasités à Coings (36),
- Ponte de coccinelle à Noyant-de-Tourain (37).

AUTRES OBSERVATIONS

De faibles dégâts **d'oiseaux** ont été signalés dans 2 parcelles (traces présence <1%) en Eure-et-Loir et Indre-et-Loire. Une parcelle présente des dégâts plus importants (<20%) dans le Loir-et-Cher.

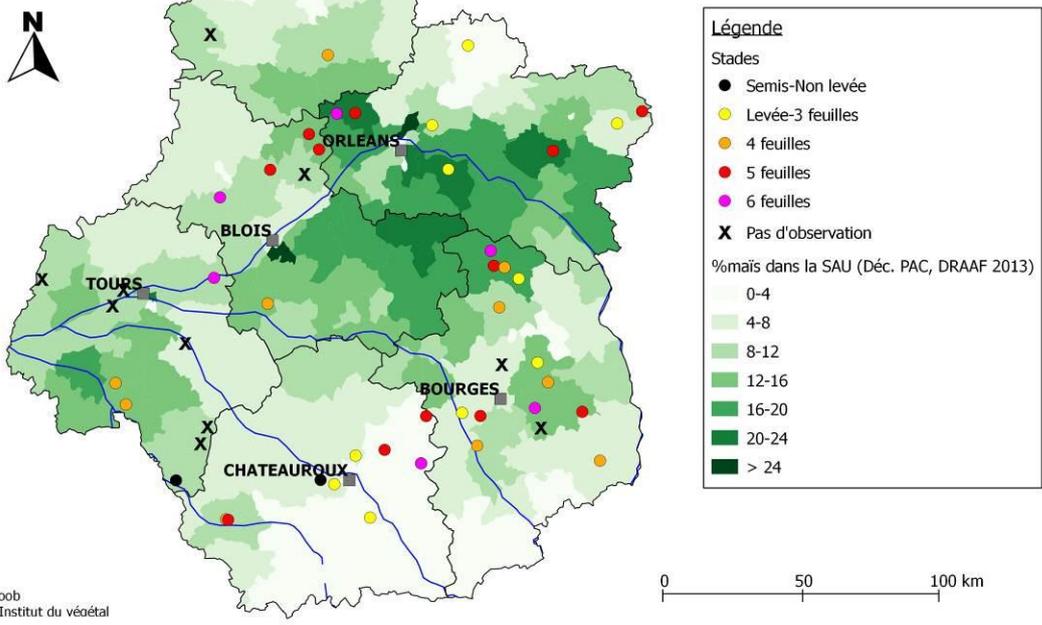
Des dégâts **d'osciniés** ont été observés dans une parcelle à Courtenay (45) : dégâts <20%.

Annexes

STADES DES PARCELLES DE MAÏS REFERENCÉES EN SEMAINE 21



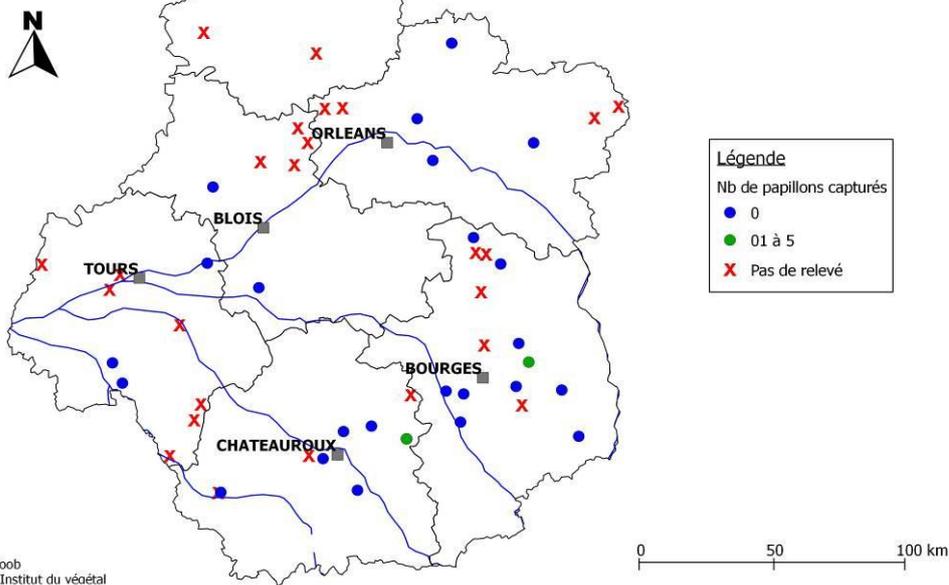
Stade des parcelles de maïs observées - semaine 21



RELEVÉ DES PIÈGES PYRALE DE LA SEMAINE 21



Relevés des pièges pyrale - semaine 21 (du 15 au 20 mai)

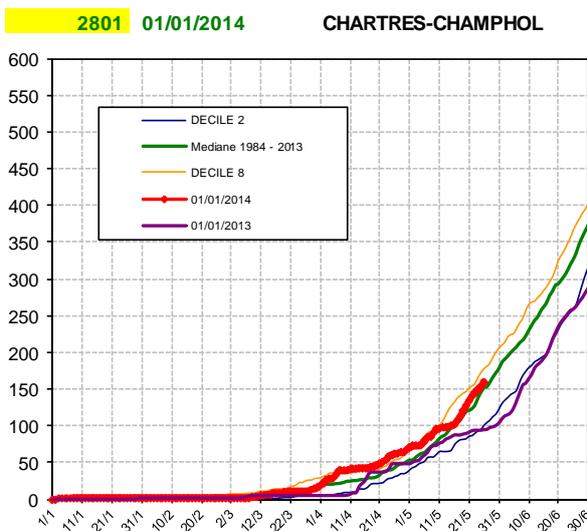
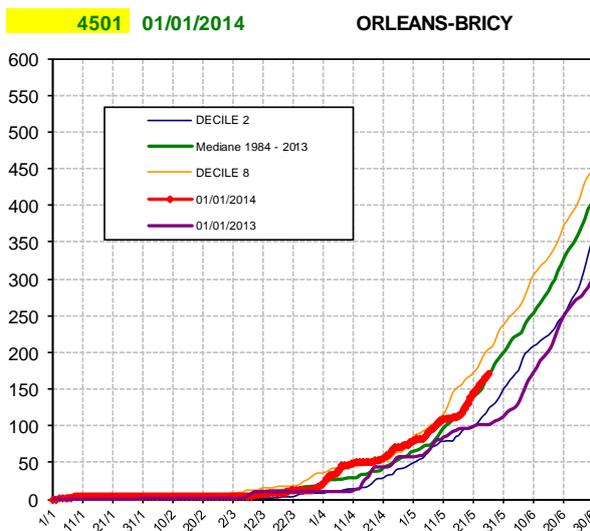
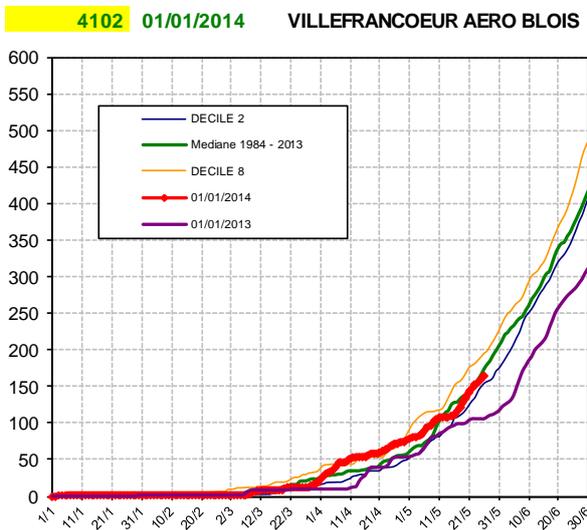
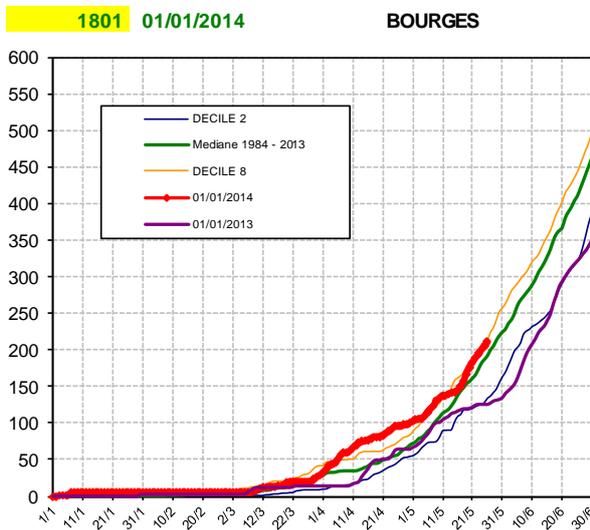
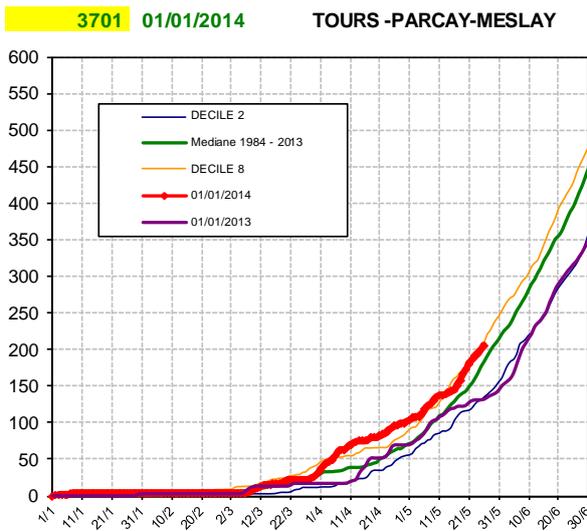
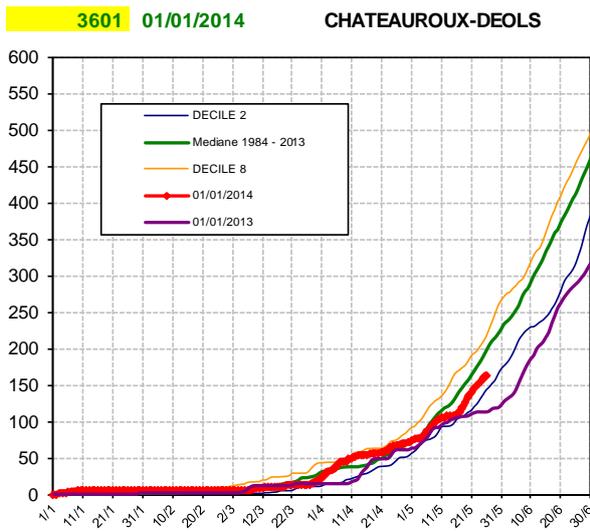


Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.



SOMMES DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS 01/01/2014)



Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

